

Comité d'Etablissement – Délégués du Personnel

# On vit votre quotidien...



## On veut :

- + Construire notre avenir ensemble,
- + Négocier à notre avantage et être enfin écoutés,
- + Accompagner les mutations de nos métiers dans l'intérêt de tous.



## On ne veut pas :

- L'opposition ou l'accord systématique,
- Un syndicat déconnecté du terrain
- L'encadrement « bouc-émissaire »

# On vous embarque ?

**Votez CFE-CGC Métiers de l'Emploi**





## Nos valeurs

- Etre à votre écoute pour vous représenter avec fidélité.
- Répondre à vos interrogations et vous accompagner.
- Vous informer, avec transparence, sur la vie de l'Etablissement.
- Dialoguer avec la Direction et prioriser l'équité.
- Faire évoluer les ASC vers les prestations que vous aurez choisies.
- Participer activement aux réunions et négociations locales et nationales pour faire entendre votre voix.

Parce que nous sommes « **évolutionnaires** »  
pas révolutionnaires,  
Parce que vous vous reconnaissez dans nos valeurs,  
Parce qu'ensemble nous formerons une équipe.

**VOTEZ CFE-CGC METIERS DE L'EMPLOI**

C'est voter pour des collègues qui connaissent  
et pratiquent votre métier,  
C'est voter pour le respect de la transparence,  
C'est voter pour le dialogue et le respect de nos convictions.



## **Le rôle du Comité d'Etablissement**

- Permettre la prise en compte des intérêts des agents dans la gestion économique et sociale de l'établissement.
- Gérer les Activités Sociales et Culturelles.
- Donner son avis sur les orientations et les choix économiques de Pôle-Emploi, sur la formation du personnel, sur l'organisation et les conditions de travail...

**Mais c'est avant tout une équipe d'élus à votre écoute et à votre service.**



## **Le rôle des Délégués du Personnel**

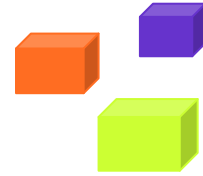
- Porter auprès de l'employeur toutes les réclamations individuelles ou collectives à l'application du code du travail, de la CCN, du statut 2003 et des accords collectifs de travail applicables à Pôle-Emploi.
- Saisir, si nécessaire, l'inspecteur du travail de toute plainte et observation de non application de la réglementation en vigueur.

**Nous sommes une équipe complémentaire et représentative de vos métiers.**

**Les candidats de la CFE-CGC Métiers de l'emploi sont comme vous.**

**Ils occupent des postes opérationnels sur le terrain ou en structure.**

**Notre quotidien est aussi le votre !**



Un syndicat mais avant tout des femmes et des hommes au service des agents,  
de vos droits et du respect de l'amélioration de vos conditions de travail.

### ELECTIONS COMITE D'ETABLISSEMENT

#### Collège 3 :

##### TITULAIRES :

- 1 Philippe Commencais
- 2 Claude Rebmman-Maulet

##### SUPPLEANTS :

- Eric Amato
- Sylvie David

#### Collège 2 :

##### TITULAIRES :

- 1 Gilles Doudon
- 2 Lisa Téboul
- 3 Stéphan Arlaud
- 4 Jacqueline Petit

##### SUPPLEANTS :

- Philippe Narcy
- Sylvie Gollé
- Gilles Doudon
- Maryse Amato

### ELECTIONS DELEGUES DU PERSONNEL :

#### Collège 2 :

##### TITULAIRES :

- 1 Pascale Bailly
- 2 Philippe Narcy
- 3 Lisa Téboul
- 4 Gilles Doudon
- 5 Sylvie Gollé
- 6 Henry Raccasi
- 7 Jacqueline Petit

##### SUPPLEANTS :

- Noëlle Mesguen
- Henry Raccasi
- Claude Rebmman-Maulet
- Christophe Neuville
- Sylvie David
- Philippe Commencais
- Marion Dupont Vernon

Ne laissez plus les autres décider à votre place,  
**le 7 Février 2017**, faites vous entendre.

**VOTEZ CFE-CGC METIERS DE L'EMPLOI**